

Commune de Bauduen

PV conseil municipal du 16 Décembre 2020

Présents : Mmes Corine PELLOQUIN, Eliane SERAFINO, Sabine LIONS, Angélique MILLERROUX, Mrs Emile CALCHITI, Michel MARIA, Patrice GARILLON, Alexandre VEYRAC, Joël BOULLERET

Absents excusés : Mrs POTTIER Jonathan, Philippe DE SANTIS

Secrétaire de séance : Mr Alexandre VEYRAC

Le quorum est atteint, ouverture de la séance à 17h30.

Avant de dérouler l'ODJ, Mme Pelloquin prend la parole sur le sujet des subventions DETR/DSIL.

-Lors du dernier CM, la décision de valider la demande de subvention DSIL pour un projet de rénovation de l'éclairage public a été votée favorablement pour un montant maximum de 50000€ après estimation.

Or, le devis de rénovation proposé par SymielecVar s'élève à 52275€. Mme Pelloquin soumet au vote l'approbation de ce montant, supérieur à celui approuvé précédemment.

Approuvé à l'unanimité

-Concernant la demande de Subventions DETR madame Pelloquin rappelle la décision prise lors du dernier CM de présenter le projet de rénovation des réseaux de la rue Grande pour la demande de subvention.

Mme Pelloquin explique qu'une réponse a été faite à cette demande en précisant que la totalité des travaux présentés ne peut pas rentrer dans le cadre de cette subvention. Seuls les travaux concernant l'eau et l'assainissement pourront être pris en compte et non les travaux concernant les réseaux électriques, téléphoniques et pluviaux.

De fait le montant de l'estimation initiale prise en compte pour les travaux liés à cette demande de subvention de l'ordre de 160000€ est ramené à un montant approximatif de 60000€. Cela laisse envisager une subvention bien inférieure à celle espérée et ne permettra pas la réalisation des travaux de la rue Grande.

Mme Pelloquin précise avoir cherché d'autres sources de financement sans succès et invite les membres du conseil à proposer les possibilités éventuelles d'aides desquelles ils auraient connaissance.

A cet instant aucune nouvelle aide n'est suggérée par l'assemblée.

-Approbation du compte rendu du CM du 25/11/2020.

Approuvé à l'unanimité

-Taxe d'aménagement

Mme Pelloquin prend la parole pour proposer la réévaluation du pourcentage de la taxe d'aménagement sur certains secteurs de la commune pour compenser partiellement les travaux d'aménagements à venir.

Est soumis au vote la proposition de maintenir le taux de 5% de taxe d'aménagement sur toute la commune. Approuvé à l'unanimité.

-Contrat de maintenance panneau d'information

Suite à l'ajournement de la question lors du CM du mois d'Octobre, Mr Veyrac prend la parole au sujet du renouvellement du contrat de maintenance du panneau lumineux (969€TTC/an) qui arrive à échéance. Il propose de ne pas renouveler ce contrat suite au constat de la fiabilité de l'appareil et de la possibilité de faire intervenir le fabricant, ou une autre société, au ticket pour d'éventuels dépannages.

Approuvé à l'unanimité

-Demande de subventions site SULAGRAN

Mme Pelloquin prend la parole pour faire un rappel sur la situation du site de Sulagran et de son appartenance au conservatoire du littoral. Elle précise la proposition des montants de subventions demandées pour l'entretien de ce site qui reste à charge de la commune :

2500€ au département et 2500€ à la région

Approuvé à l'unanimité

-Adhésion communes oléicoles

Mr Calchiti prend la parole et explique la sollicitation du groupement des communes oléicoles pour que la commune de Bauduen rejoigne ce collectif. L'objectif est la valorisation de l'olivieraie de Bauduen. Le montant e l'adhésion annuelle est de 50€. Mr le Maire propose l'adhésion.

Approuvé à l'unanimité.

-REMOCRA

Mr Maria prend la parole et précise le fonctionnement de la gestion des bornes incendies par le SDIS. Un point est fait sur l'état du système de défense incendie de la commune.

Mr Maria présente l'application logicielle REMOCRA du SDIS. Il propose la signature d'une convention entre le SDIS et la commune de Bauduen afin que le réseau incendie de la commune soit intégré à la cartographie du logiciel. L'objectif est de faciliter et de fiabiliser le suivi de la gestion du réseau incendie communal.

Approuvé à l'unanimité.

-Convention installation d'une borne incendie

Mr Maria et Mr Calchiti présentent le cas d'un habitant de Bauduen dont le terrain constructible se situe actuellement trop loin d'une borne incendie pour qu'un permis puisse lui être délivré.

Suite à un accord trouvé avec cet habitant, la signature d'une convention est proposée pour que les travaux d'installation d'une nouvelle borne soit prise en charge par ce Monsieur, et que la borne incendie soit fournie par la commune. Une fois installé, cette borne incendie appartiendra à la commune.

Approuvé à l'unanimité.

-AIST-Avenant à la convention de prestation de service

Mr Calchiti présente l'avenant à la convention AIST et propose sa signature. Il précise néanmoins son aspect obligatoire.

Approuvé à l'unanimité.

-PCS

Mr Maria prend la parole et fait un point sur l'avancement de la rédaction du plan communal de sauvegarde de la commune. Il précise que sa rédaction est en cours de finalisation et qu'il envisage une présentation au CM pour validation et signature courant du premier trimestre 2021.

Pas de vote.

-ONF Programme d'actions 2021

Mme Pelloquin prend la parole et rappelle les votes du CM du mois d'Octobre dernier, contre le financement de certains projets de travaux présentés par l'ONF.

Mme Pelloquin précise que suite à cette décision, l'ONF est revenu vers la commune en rappelant le caractère obligatoire de ces engagements précisés dans une convention et remettant en cause la délibération à ce sujet.

Après analyse des documents et des propositions de l'ONF, les éléments apparaissent non clairs et incomplets. Décision est prise de demander une rencontre avec l'ONF pour échanger sur ce sujet.

Le sujet est ajourné. Pas de vote.

-Appel à projets patrimoine rural 2021

Mme Pelloquin rappelle les modalités de demande de subventions concernant les projets patrimoine rural.

Mr Maria propose une rénovation pour protection et mise en valeur du lavoir de la fontaine. Il présentera le projet au CM avant l'échéance des demandes de subventions en Février 2021

Approuvé à l'unanimité.

-Charte régionale « zéro déchets plastiques »

Mme Pelloquin présente la demande reçue par la commune d'adhésion à une charte zéro déchets plastiques.

L'adhésion est proposée au vote.

Refusée à l'unanimité

-Financement projet centrale de Gardanne

Mme Pelloquin présente la demande de soutien financier par un collectif de valorisation du site de la centrale de Gardanne. L'assemblée juge le sujet sans rapport avec les enjeux de la commune. La participation financière est proposée au vote.

Refusée à l'unanimité

-Demande de dons

Refusées à l'unanimité

-Questions diverses

Zone de d'aéromodélisme

Le club de d'aéromodélisme de Régusse via son secrétaire Mr Martinez demande un accord de principe à la commune pour mettre en œuvre une zone de vol au-dessus du lac (hydravions électriques) en bout de piste après les terrains de Tennis, hors période estivale. Il est entendu que la mise en œuvre d'une telle zone ne dépend pas que de l'accord de la commune.

Après présentation de la lettre de demande, l'accord de principe est proposé au vote.

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 20h30